



Investment
Managers

Document d'Information
Périodique Semestriel
au 30/06/2020

AXA Belgium Equities

Forme juridique : FCP
 Classification : Actions Pays de la zone Euro
 Affectation des résultats : Distribution et/ou Capitalisation

Etat du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Les titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 (OPCVM) / 1° du I de l'article L.214-24-55 (FIVG)* du code monétaire et financier	16 424 122,30
b) Avoirs bancaires	66 520,95
c) Autres actifs détenus par l'OPC	0,00
d) Total des actifs détenus par l'OPC	16 490 643,25
e) Passif	-6 908,82
f) Valeur nette d'inventaire	16 483 734,43

*Les montants sont signés.

Nombre de parts en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

Part	Type de part	Actif net par type de part	Nombre de part en circulation	Valeur Liquidative
AXA Belgium Equities	C et/ou D	16 483 734,43	148 301,57	111,15

Les chiffres cités ont trait aux années ou aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Eléments du portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres :	Pourcentage de l'Actif net*	Pourcentage du Total des actifs**
a) les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	99,64	99,60
b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0,00	0,00
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	0,00	0,00
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ; (Article R. 214-11-I- 4° (OPCVM) / Article R.214-32-18-I-4° (FIVG) du code monétaire et financier)	0,00	0,00
e) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 et à l'article R.214-32-19 du Code monétaire et financier	0,00	0,00

*f) de l'état du patrimoine

**d) de l'état du patrimoine

Répartition des actifs du a), b), c), d) du portefeuille titres, par devise

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage de l'Actif net*	Pourcentage du Total des actifs**
UCB NPV	EUR	1 371 230,00	8,32	8,32
DIETEREN SA	EUR	1 015 580,00	6,16	6,16
GPE BRUXELLES LAM NP	EUR	1 000 712,00	6,07	6,07
ELIA SYSTEM OPERATOR	EUR	994 980,00	6,04	6,03
GALAPAGOS NV COMMON	EUR	880 501,50	5,34	5,34
BARCO NPV	EUR	832 100,00	5,05	5,05
SOFINA NPV	EUR	775 500,00	4,70	4,70
LOTUS BAKERIES COMMO	EUR	707 500,00	4,29	4,29
WAREHOUSES DE PAUW	EUR	692 550,00	4,20	4,20
ARGENX SE	EUR	648 441,00	3,93	3,93
FAGRON	EUR	645 150,00	3,91	3,91
MITHRA PHARM	EUR	580 580,00	3,52	3,52
COLRUYT COMMON STOC	EUR	576 866,60	3,50	3,50
AEDIFICA	EUR	564 340,00	3,42	3,42
KINPOLIS GROUP COMM	EUR	563 500,00	3,42	3,42
XIOR STUDENT HOUSING	EUR	533 680,00	3,24	3,24
COFINIMMO SA NPV	EUR	529 135,20	3,21	3,21
MONTEA REIT	EUR	521 820,00	3,17	3,16
GIMV	EUR	518 656,00	3,15	3,15
ACKERMANS NPV (POST	EUR	465 600,00	2,82	2,82
ORANGE BELGIUM	EUR	414 700,00	2,52	2,51
SHURGARD SELF ST	EUR	408 090,00	2,48	2,47
COMPAGNIE DU BOIS SA	EUR	396 250,00	2,40	2,40
CARE PROPERTY	EUR	370 300,00	2,25	2,25
FINANCIERE DE	EUR	254 820,00	1,55	1,55
HYPOPORT SE	EUR	161 540,00	0,98	0,98
TOTAL	EUR	16 424 122,30	99,64	99,60
TOTAL		16 424 122,30	99,64	99,60
AUTRES ACTIFS DETENUS (b+c de l'état du patrimoine)		66 520,95		0,40
TOTAL DES ACTIFS		16 490 643,25		100,00
AUTRES ACTIFS DETENUS (b+c+e de l'état du patrimoine)		59 612,13	0,36	
TOTAL ACTIF NET		16 483 734,43	100,00	

*f) de l'état du patrimoine

**d) de l'état du patrimoine

Répartition des actifs du a), b), c), d) du portefeuille titres, par secteur économique

Secteur économique	Pourcentage de l'Actif net*	Pourcentage du Total des actifs**
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	21,08	21,09
Sociétés d'investissement	13,18	13,17
Investissement Immobilier - Appartements	6,66	6,66
Distribution/Vente en gros	6,16	6,16
Electricité - transmission	6,04	6,03
Autres secteurs économiques	46,52	46,49
TOTAL	99,64	99,60
AUTRES ACTIFS DETENUS (b+c de l' état du patrimoine)		0,40
TOTAL DES ACTIFS		100,00
AUTRES ACTIFS DETENUS (b+c+e de l' état du patrimoine)	0,36	
TOTAL ACTIF NET	100,00	

*f) de l'état du patrimoine

**d) de l'état du patrimoine

Répartition des actifs du a), b), c), d) du portefeuille titres, par pays de résidence de l'émetteur

Pays	Pourcentage de l'Actif net*	Pourcentage du Total des actifs**
BELGIQUE	94,73	94,69
PAYS-BAS	3,93	3,93
ALLEMAGNE	0,98	0,98
TOTAL	99,64	99,60
AUTRES ACTIFS DETENUS (b+c de l' état du patrimoine)		0,40
TOTAL DES ACTIFS		100,00
AUTRES ACTIFS DETENUS (b+c+e de l' état du patrimoine)	0,36	
TOTAL ACTIF NET	100,00	

*f) de l'état du patrimoine

**d) de l'état du patrimoine

Ventilation des autres actifs par nature*

Nature d'actifs	Pourcentage de l'Actif net**	Pourcentage du Total des actifs***
PARTS D'OPC	0,00	0,00
Fonds d' investissement à vocation générale	0,00	0,00
FCPR, FCPI, FIP	0,00	0,00
OPCI, SCPI, SEF, SICAF, Fonds de Fonds alternatifs	0,00	0,00
OPCVM	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale	0,00	0,00
OPCI, fonds spécialisés, fonds de capital investissement (professionnels)	0,00	0,00
Organisme de Titrisation	0,00	0,00
Autres placements collectifs	0,00	0,00
AUTRES NATURE D'ACTIFS	0,00	0,00
Bons de souscriptions	0,00	0,00
Bons de caisse	0,00	0,00
Billet à ordre	0,00	0,00
Billets hypothécaires	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00

* Cette rubrique concerne des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire ne répondant pas aux conditions mentionnées au I de l'article R.214-11 du Code monétaire et financier

**f) de l'état du patrimoine

***d) de l'état du patrimoine

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant) Acquisitions	Mouvements (en montant) Cessions
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	16 445 929,11	1 388 071,46
b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0,00	0,00
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPCVM / du fonds d'investissement à vocation générale	0,00	0,00
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ; (Article R.214-11-I- 4° (OPCVM) / Article R.214-32-18-I-4° (FIVG) du code monétaire et financier)	0,00	0,00
e) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 et à l'article R.214-32-19 du Code monétaire et financier	0,00	0,00

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	16 445 929,11
Cessions	1 388 071,46

Distribution en cours de période

	Part	Montant net unitaire	Crédit d'impôt	Montant brut unitaire
Dividendes versés				
Dividendes à verser				

Modifications intervenues

Lancement du fonds.(date exacte 26 mars 2020).

Le prospectus complet (visé par l'AMF) est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris - Tour Majunga - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide - 92800 Puteaux

Commissaire aux comptes :

PriceWaterhouseCoopers France

Le détail du portefeuille peut-être demandé dans un délai de huit semaines auprès d'AXA Investment Managers Paris

Glossaire

Informations sur le contenu du tableau relatif à l'état du patrimoine	
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du Code monétaire et financier	Les titres de capital émis par les sociétés par actions ; Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse ;
b) Avoirs bancaires	Les avoirs bancaires correspondent aux «liquidités» du poste «comptes financiers» ausens du § 420-1 du règlement CRC n°2003-02.
c) Autres actifs détenus par l'OPCVM	Les autres actifs comprennent les instruments financiers exclus du a) : <ul style="list-style-type: none"> ■ les instruments financiers du marché monétaire, ■ les bons de souscription, ■ les effets de commerce, billets à ordre et billets hypothécaires. ■ Ainsi que les éléments suivants au sens du § 420-1 du règlement CRC n°2003-02 : <ul style="list-style-type: none"> ■ les dépôts, ■ les parts ou actions d'OPC, ■ les opérations temporaires sur titres. ■ les instruments financiers à terme, ■ les autres instruments financiers, ■ les créances (y.c. les opérations de change à terme).
d) Total des actifs détenus par l'OPCVM	Total des lignes (a+b+c)
e) Passif	Le passif comprend les éléments suivants au sens du § 420-2 du règlement CRC n°2003-02 : <ul style="list-style-type: none"> ■ les instruments financiers au passif du bilan (opérations de cession sur instruments financiers et opérations temporaires de titres), ■ les instruments financiers à terme au passif du bilan, ■ les dettes (y.c. les opérations de change à terme de devises), ■ les comptes financiers (concours bancaires courants et emprunts).
f) Valeur nette d'inventaire	Total des lignes (d+e) La valeur nette d'inventaire correspondant au montant de l'actif net de l'OPCVM.